



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique architecturale

Question écrite n° 82603

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le rapport de la Cour des comptes sur l'activité, la gestion et les comptes de la Cité de l'architecture et du patrimoine, rendu public le 16 avril 2015. Le contrôle des comptes a porté sur les exercices 2004 à 2012 et celui de la gestion sur les exercices 2004 à 2013. La Cité, établissement public industriel et commercial créé en 2004, promeut notamment la connaissance du patrimoine et de l'architecture, leur histoire et leur insertion dans les territoires, ainsi que la diffusion de la création en France et à l'étranger. La Cour s'est intéressée en particulier à ses modalités de fonctionnement, à la cohérence du projet scientifique et culturel, et aux choix de la tutelle. Aussi, il souhaite connaître son avis sur la recommandation de la Cour visant à exploiter de manière raisonnée les nouveaux indicateurs de mesure de la fréquentation et les observations en provenance du comité des visiteurs récemment mis en place.

Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication se réjouit que la Cour des comptes n'ait, sauf éléments très ciblés, pas relevé de manquements particuliers dans la gestion et les comptes de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA), respectivement pour les exercices 2004 à 2013 et 2004 à 2012. La recommandation no 1 adressée par la Cour des comptes à la CAPA vise à « exploiter de manière raisonnée les nouveaux indicateurs de mesure de la fréquentation et les observations en provenance du comité des visiteurs récemment mis en place. » La ministre de la culture et de la communication souscrit à cette recommandation. Elle relève que la CAPA a organisé une première restitution du comité des visiteurs en décembre 2014 et qu'un plan d'action a été mis en place en réponse aux observations pertinentes formulées par le comité. L'établissement a par ailleurs précisé que l'intérêt et la qualité des travaux de ce comité justifiait sa présence régulière auprès de la CAPA, afin de travailler sur des sujets aussi divers que la signalétique, les multimédias dans les galeries ou encore les dispositifs d'aide à la visite.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82603

Rubrique : Architecture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4858

Réponse publiée au JO le : [17 mai 2016](#), page 4207